



Association HAVUE VACANCES LOISIRS

3 B Rue de l'Eglise Ste Croix – SAINTE CROIX HAGUE

50440 LA HAGUE

haguevacancesloisirs@gmail.com / 02.33.10.21.21



Association conventionnée avec
la CAF de la Manche

PARTIE RESERVEE HVL

Date de réception du bulletin d'inscription au bureau :

Fiche enfant à jour ☐

Factures à jour ☐

(Papa ☐ Maman ☐)

VACANCES D'AVRIL 2026

sur BIVILLE

COMMUNE d'habitation : **ECOLE** fréquentée :

L'ENFANT Nom : Prénom :

Né(e) le / / (âge : ans) **SIESTE** ☐ oui (pensez au plaid) ☐ non **AEEH** ☐ oui ☐ non

Adresse mail contact : @

J'inscris mon enfant aux activités du centre de loisirs HVL sur Biville :

DATE	JOURNEE		DEMI-JOURNEE			
	AVEC REPAS	SANS REPAS	MATIN		APRES MIDI	
			AVEC REPAS	SANS REPAS	AVEC REPAS	SANS REPAS
Lundi 13/04						
Mardi 14/04						
Mercredi 15/04 *		(pique nique)				
Jeudi 16/04						
Vendredi 17/04						
Lundi 20/04						
Mardi 21/04						
Mercredi 22/04						
Jeudi 23/04						
Vendredi 24/04						

DATE LIMITE POUR ANNULER SANS FACTURATION : dimanche 29 mars 2026

* Sortie piscine : pique nique obligatoire

Adhésion à l'association : 5 € par famille valable du 01/09/2025 au 31/08/2026.

pour le CLSH, les périodes de vacances scolaires HVL et périscolaire (ne pas la compter dans le cas où votre enfant fréquente la garderie du matin et/ou du soir, le mercredi avec HVL). Les 5 euros apparaîtront sur votre première facture HVL (cela ne sert à rien de les payer maintenant).

ATTENTION : Les goûters seront fournis par HVL. **Pensez aux allergies de vos enfants** : nous prévenir ou fournir le goûter. Vu avec les parents : ☐

Passé le **29 mars 2026**, toute modification ou annulation sera facturée, sauf maladie avec présentation d'un certificat médical. Vu avec les parents ☐

Une fois les vacances commencées, unique numéro de communication : **07.82.71.88.99** pour prévenir de toute annulation ou changement. Vu avec les parents ☐

Je soussigné(e) représentant légal, autorise l'enfant à participer aux activités physiques et sportives du centre HVL ainsi qu'aux sorties organisées (en minibus ou avec les transports COLLAS) et atteste l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Je reconnais avoir lu le le règlement intérieur du centre.

Date et signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)